

RÉFORME DES GTSMS

Cycle de webinaires ANFH

La réforme portée par la loi Bien Vieillir du 8 avril 2024, introduit les Groupements Territoriaux Sociaux et Médico-Sociaux (GTSMS), qui redéfinissent en profondeur l'organisation du secteur médico-social public.

Ainsi, chaque établissement devra avoir adhéré à un GTSMS ou à un GHT d'ici le **31 décembre 2025**,

Pour aider les établissements à anticiper cette échéance et à s'organiser, l'ANFH propose, en partenariat avec le Cabinet HOUDART & Associés - expert du secteur médico-social, un cycle de webinaires régionaux sur la 1^{ère} quinzaine de décembre.

Ces webinaires permettront aux établissements concernés :

- De comprendre les enjeux de la réforme ;
- D'Amorcer une réflexion stratégique sur leurs besoins et les atouts de leur établissement ;
- D'identifier les domaines mutualisables et un périmètre géographique pertinent ;
- De se préparer à entrer dans une dynamique de coopération territoriale.

CALENDRIER DES WEBINAIRES

11 DÉCEMBRE
10H À 11H30 / 14H À 15H30

17 DÉCEMBRE
10H À 11H30 / 14H À 15H30

7 JANVIER
10H À 11H30 / 14H À 15H30

13 JANVIER
10H À 11H30

15 JANVIER
10H À 11H30

Ces webinaires constitueront également un préalable à l'achat et au déploiement, au 1^{er} semestre 2026, d'un marché de formation et d'accompagnement structuré en modules répondant aux différentes étapes de mise en œuvre d'un GTSMS :

MODULE 1 : STRUCTURATION DU GROUPEMENT

► Cadre juridique, gouvernance, plan d'action

MODULE 2 : DÉPLOIEMENT OPÉRATIONNEL

► Appropriation par les équipes, dynamique collective

MODULE 3 (OPTIONNEL) : ACCOMPAGNEMENT CIBLÉ

► Réponse à des besoins spécifiques non couverts par les modules socles

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre délégation ANFH.

